

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 15 avril 2011, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions BMCI.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximum d'actions à détenir : 663 942 actions (soit 5% du capital) ;
- Prix maximum d'achat : 1250 DH ;
- Prix minimum de vente : 900 DH ;
- Durée du programme : 12 mois à compter du 21 mai 2011.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 2 mai 2011.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de BMCI et à la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle est disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/009/2011

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières